

FORMULE 74Z
COUR DU BANC DU ROI
Centre de _____

AVIS DE REQUÊTE EN REDDITION DE COMPTE

(Conformément à l'article 28 de la Loi d'interprétation, le masculin est utilisé dans un sens épïcène.)

RELATIVEMENT À LA SUCCESSION DE FEU _____,
(nom du défunt)
je soussigné (nous soussignés), _____,
(nom[s])
de _____, _____,
(ville/village) (province/territoire)

demande (demandons) une reddition de compte, relativement à la présente succession, sur la base des renseignements suivants :

1. Feu _____
(nom du défunt)
est décédé le ou vers le _____.
(date)
2. Le _____,
(date à laquelle les lettres d'homologation ou les lettres d'administration ont été octroyées)
l'administration de la succession du défunt m'a été octroyée (nous a été octroyée).
3. J'ai administré (Nous avons administré) la succession du défunt de mon mieux (de notre mieux), dans la mesure où celle-ci pouvait être administrée, jusqu'au _____.
(date)
4. J'ai déposé (Nous avons déposé) des comptes complets et exacts de l'administration de la succession dûment appuyés par un affidavit, conformément à la loi.
5. Je demande (Nous demandons) à la Cour de vérifier et d'approuver ces comptes.
6. Je demande (Nous demandons) que la somme de _____ \$ me (nous) soit accordée à titre de rémunération juste et raisonnable pour le soin apporté, les inconvénients subis et le temps consacré à l'administration de la succession entre le _____ et le _____.
(date) (date)

7. Je n'ai reçu (Nous n'avons reçu) aucune rémunération pour les services rendus à la succession, à l'exception de ce qui suit :

8. Je demande que mon ou mes avocats (Nous demandons que notre ou nos avocats),

(nom[s] de l'avocat ou des avocats)

touchent la somme de _____ \$ à titre d'honoraires et celle de _____ \$ à titre de débours.

OU

8. Je demande (Nous demandons) que la Cour fixe des honoraires et débours raisonnables pour mon ou mes avocats (notre ou nos avocats), _____.

(nom[s] de l'avocat ou des avocats)

9. Les seules personnes ayant un intérêt dans la succession sont :

(nom et adresse de chacune)

10. Parmi les personnes mentionnées au point 9, celles qui suivent sont mineures ou ont une incapacité mentale, et le nom ainsi que l'adresse du tuteur ou du curateur à la personne ou aux biens ou du subrogé à l'égard des biens de chacune de ces personnes sont indiqués à côté de son nom :

(Remarque : Indiquez à quel titre agit la personne. Si une personne mineure n'a pas de tuteur ou si une personne ayant une incapacité mentale n'a pas de curateur ni de subrogé, indiquez « aucun ».)

11. Je ne suis au courant (Nous ne sommes au courant) d'aucune réclamation non réglée de créancier contre la succession à l'exception de ce qui suit :

12. La seule partie de la succession n'ayant pas été administrée est indiquée dans les comptes joints comme pièce « E » de mon affidavit (notre affidavit) et elle n'a pas été administrée pour les motifs suivants :

Signature

Date